



Alors que le trafic d'enfants continue à faire des ravages en Afrique de l'Ouest, Terre des hommes tente d'en finir avec l'exploitation des petits Béninois dans les carrières de pierre nigérianes.

De l'aurore au crépuscule, six jours sur sept, Ibrahim casse des cailloux au fond d'un trou. Le dimanche, il travaille aux champs. Son salaire ? Deux épis de maïs par jour, un hébergement de fortune dans la brousse et une somme dérisoire tous les deux ans. Après six ans de bagne, ce garçon âgé de 10 ans recevra peut-être un vélo, un poste de radio ou une paire de baskets. Comme Ibrahim, des milliers d'enfants béninois âgés de 6 à 16 ans sont exploités dans les carrières de gravier d'Abeokuta, du Nigeria voisin. En 2003, la découverte de ce trafic d'enfants entre le Bénin et le Nigeria avait fait grand bruit et permis la libération de 2deux cents enfants, mais le scandale n'a pas suffi à stopper le cauchemar. Pour Terre des hommes, le combat continue. Début octobre, après de longues et difficiles tractations entre exploitants de carrières, autorités, trafiquants et familles, l'ONG a réussi à libérer douze enfants de cet enfer. « Ces mineurs, âgés de 7 à 13 ans, ont été accueillis à Cotonou. Ils seront très prochainement réintégrés dans leur famille », a indiqué Pierre Zwahlen, porte-parole de l'ONG.

Selon l'Unicef, il y aurait 200000 enfants esclaves au Bénin, l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par ce phénomène. Et pour cause. L'exploitation des enfants y est d'autant plus problématique qu'elle remonte à une vieille tradition. Pendant des décennies, les enfants issus de familles pauvres étaient confiés à des proches plus nantis, en échange d'un travail domestique. Dans les régions démunies, cette tradition est devenue une véritable source de revenus. Et les enfants eux-mêmes sont devenus prisonniers de ce système. « La majorité des enfants exploités dans les carrières vient de la communauté zou, une des plus pauvres du Bénin. L'extrême misère pousse les parents à envoyer leurs enfants travailler dans des conditions épouvantables. C'est une question de survie », explique Pierre Zwahlen.

Quelles alternatives pour les familles privées de ce revenu ? « La scolarisation et des formations professionnelles pour permettre aux jeunes d'envisager de gagner de l'argent autrement », explique le Dr Abimbola Lugunju, médecin en santé publique et délégué de Terre des hommes au Bénin. Après avoir accepté de recenser les enfants âgés de moins de 14 ans qui travaillent dans les carrières, les exploitants nigériens se sont engagés à ne plus recruter de mineurs en dessous de cette limite d'âge. Moins par humanité que par crainte d'avoir des

ennuis avec la justice. « Au Nigeria, le travail des moins de 18 ans est devenu illégal », précise le délégué de l'ONG. Et les amendes sont salées. Tant pour les parents que pour les exploitants. Dans les deux ans à venir, Terre des hommes a pour but de rapatrier mille petits Béninois âgés de moins de 14 ans et d'améliorer les conditions de vie des adolescents condamnés à poursuivre leur travail dans les carrières.

Yannick VAN DER SCHUEREN